



Certificate of Advanced Studies HES-SO en analyse des pratiques professionnelles

Diploma of Advanced studies HES-SO en supervision

Descriptif de module 3

Domaine : Travail Social
Filière : Travail social
Orientation :

1. Intitulé de module : Posture d'intervenant·e en analyse des pratiques professionnelles

Code : CAS-APP-M3

...

Autres : ...

Type de formation :

☐ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☒ DAS ☒ CAS

Type :

- ☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres : ...

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre de printemps
☐ Semestre d'automne
☐ Autres : ...

2. Organisation

5 crédits ECTS, équivalents à 125h de charge apprenante, dont 63h d'enseignement obligatoire (présentiel, en synchrone à distance et/ou en asynchrone) et 62 heures d'apprentissage en autonomie de l'apprenant.

42h de cours en présentiel et environ 12h de stage d'observation figurent dans l'enseignement obligatoire, en plus des lectures et travaux obligatoires pouvant être effectués de manière asynchrone, environ 21 h.

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres : ..





3. Prérequis

- ☐ Avoir validé le module
- ☒ Avoir suivi le module 1 et 2 ou obtenu une équivalence
- ☐ Pas de prérequis
- ☐ Autres : ...

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Ce module a pour objectif d'acquérir les bases de la conduite de groupes d'analyse des pratiques professionnelles (APP) auprès d'étudiant-e-s en formation bachelor et master, de professionnel-le-s en formation post-grade et de professionnel-e-s dans les institutions, en travaillant les différents aspects de la posture d'intervenant-e.

À l'issue du module, vous serez capable de :

Élaborer un dispositif et accompagner un groupe d'APP avec les bases méthodologiques de modalités d'analyse des pratiques professionnelles.

Intégrer la complexité et la multiréférentialité dans l'analyse, la compréhension et l'accompagnement des pratiques professionnelles, en tenant compte de la diversité des points de vue, des cadres théoriques et des réalités de terrain.

Mobiliser des outils de médiation pour ce type d'intervention et en comprendre les enjeux.

Déployer des compétences en communication relationnelle dans la conduite d'un groupe et élaborer des stratégies pédagogiques pour engager les participant-e-s dans un processus réflexif et collectif.

Décrire et expliciter le sens et la visée d'une analyse des pratiques professionnelles.

Expliciter ses actions professionnelles et clarifier sa posture en tant qu'intervenante en analyse des pratiques professionnelles, dans un contexte précis et adapté.

5. Contenu et formes d'enseignement

Les enseignements sont essentiellement en présentiel avec des apports théoriques et pratique :

Sensibilisation à la dynamique et à la conduite de groupe d'APP ;
Concepts d'analyse des pratiques professionnelles ;
Notion autour du processus d'apprentissage : pédagogie, andragogie ;
Méthodologie d'intervention ;
Différentes grilles d'analyse ;
Modèles et outils d'intervention.

Les enseignements sont complétés par des études de situations professionnelles, des stages d'observation de groupes d'analyse des pratiques professionnelles, des mises en pratique et des lectures.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Travail individuel écrit et oral sur l'évolution de la posture d'intervenant-e en APP.
Deux étapes sont constitutives du travail :





- L'observation d'un groupe d'analyse de pratiques professionnelles effectué sur le terrain ;
- L'animation d'une séance d'APP avec les collègues pairs du CAS HES-SO en APP.

Critères d'évaluation :

Capacité à préparer l'animation d'une séance d'APP ;

Capacité à analyser et porter un regard critique sur la méthodologie utilisée ;

Capacité à identifier et à expliciter les éléments constitutifs de votre posture d'intervenant·e en APP.

Les mises en situations formatives ou sommatives respectent scrupuleusement les critères déontologiques posés dans le cadre du CAS HES-SO Analyse des pratiques professionnelles et le DAS HES-SO en supervision.

7. Modalités de remédiation

- ☒ Remédiation possible
☐ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- ☐ Remédiation possible
☒ Pas de remédiation
☐ Autre (précisez) : ...

Les modalités de la remédiation sont fixées par le ou la responsable du programme. En fonction des critères d'évaluation non atteints, elles peuvent notamment consister en un examen complémentaire ou en un travail additionnel.

8. Remarques

Ce module nécessite l'accès à un smartphone ou ordinateur, un accès internet permettant de la visioconférence et la possibilité de télécharger librement des applications fournies par la HES-SO Genève.

9. Bibliographie

Elle est mise à disposition au démarrage du programme de formation.

10. Enseignants

Corps professoral de la HETS Genève et de la HETS de Fribourg.
Vacataires expert·e·s du domaine.

Nom de la responsables de module :

Armande von Wyss, chargée de cours à la Haute école de travail social de Genève

Descriptif validé le 22/08/2025.

Descriptif validé par

Isabelle Jurien de la Gravière, responsable formation continue HETS-Genève

